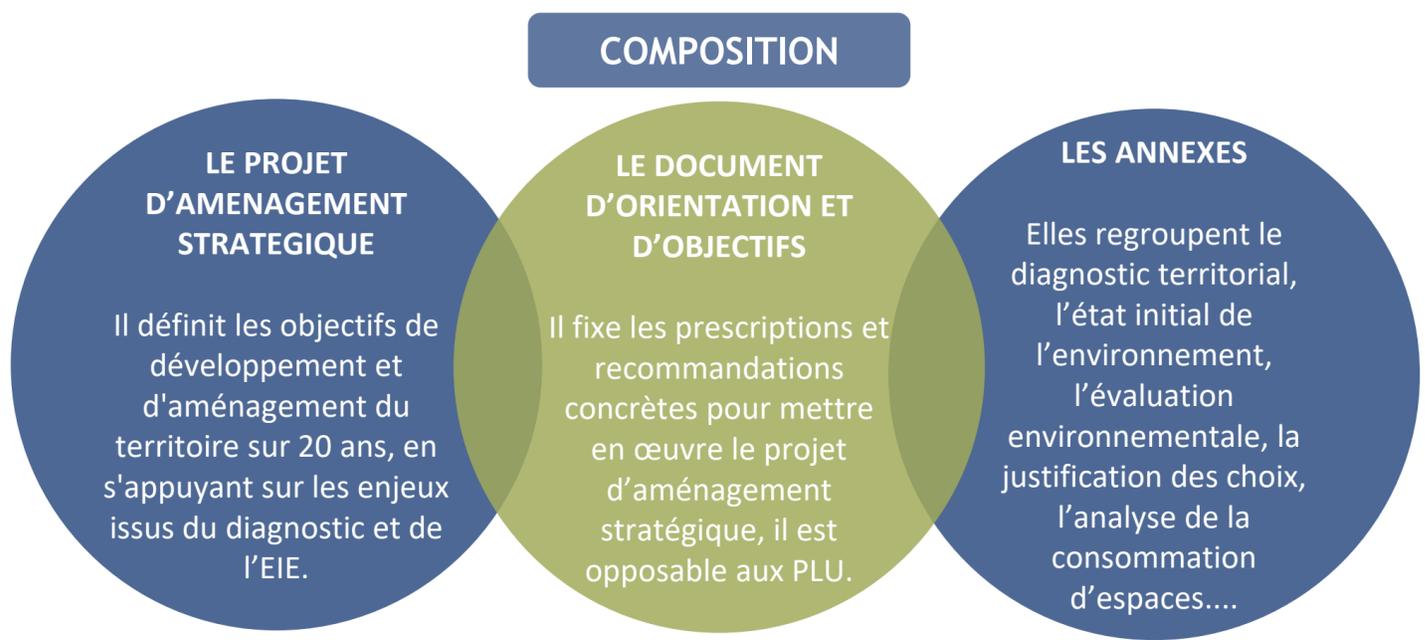


# QU'EST-CE QUE C'EST UN SCOT ?

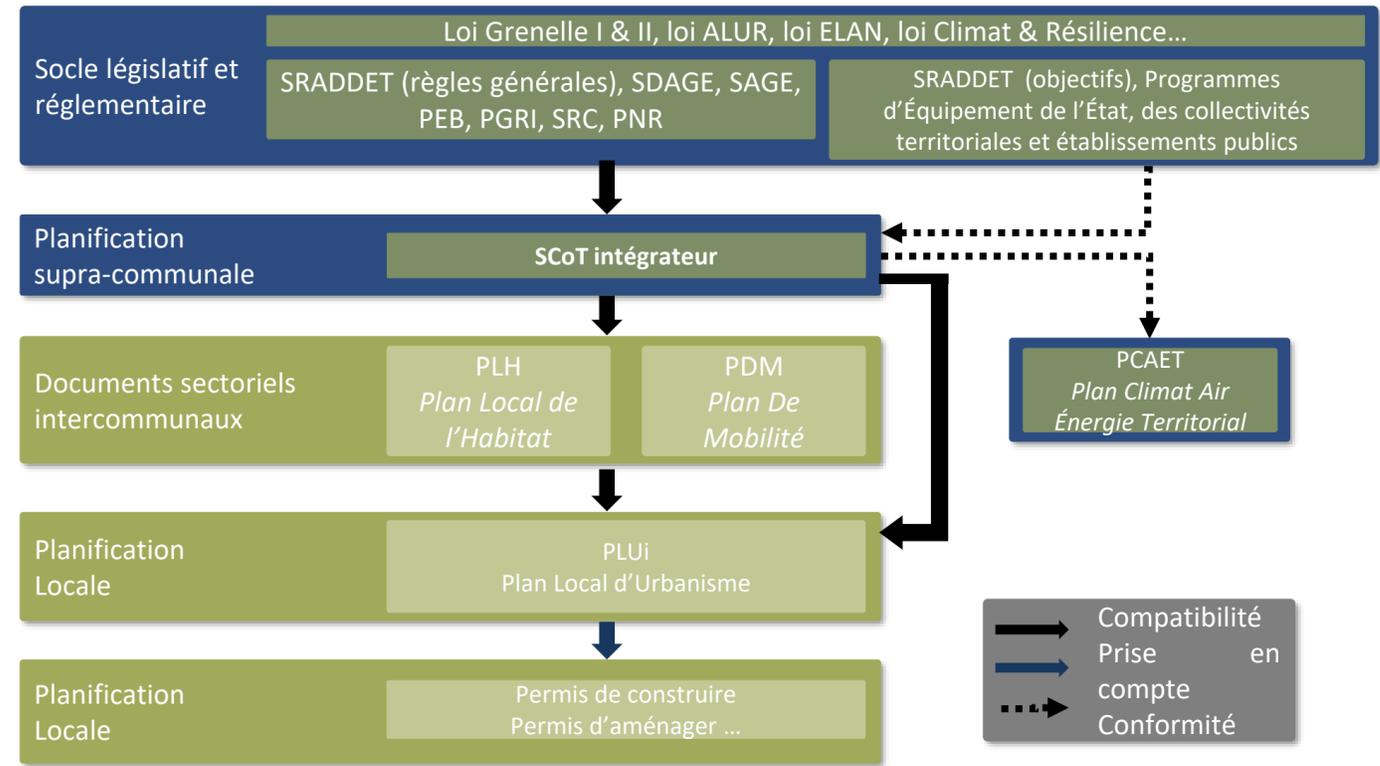


Le SCOT est un document d'urbanisme et de planification de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années :

- Il vise à planifier et organiser le développement d'un territoire
- Il intègre des orientations stratégiques pour le développement économique, social, environnemental et urbain du territoire
- Il assure la coordination des politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de transport, d'environnement, etc.

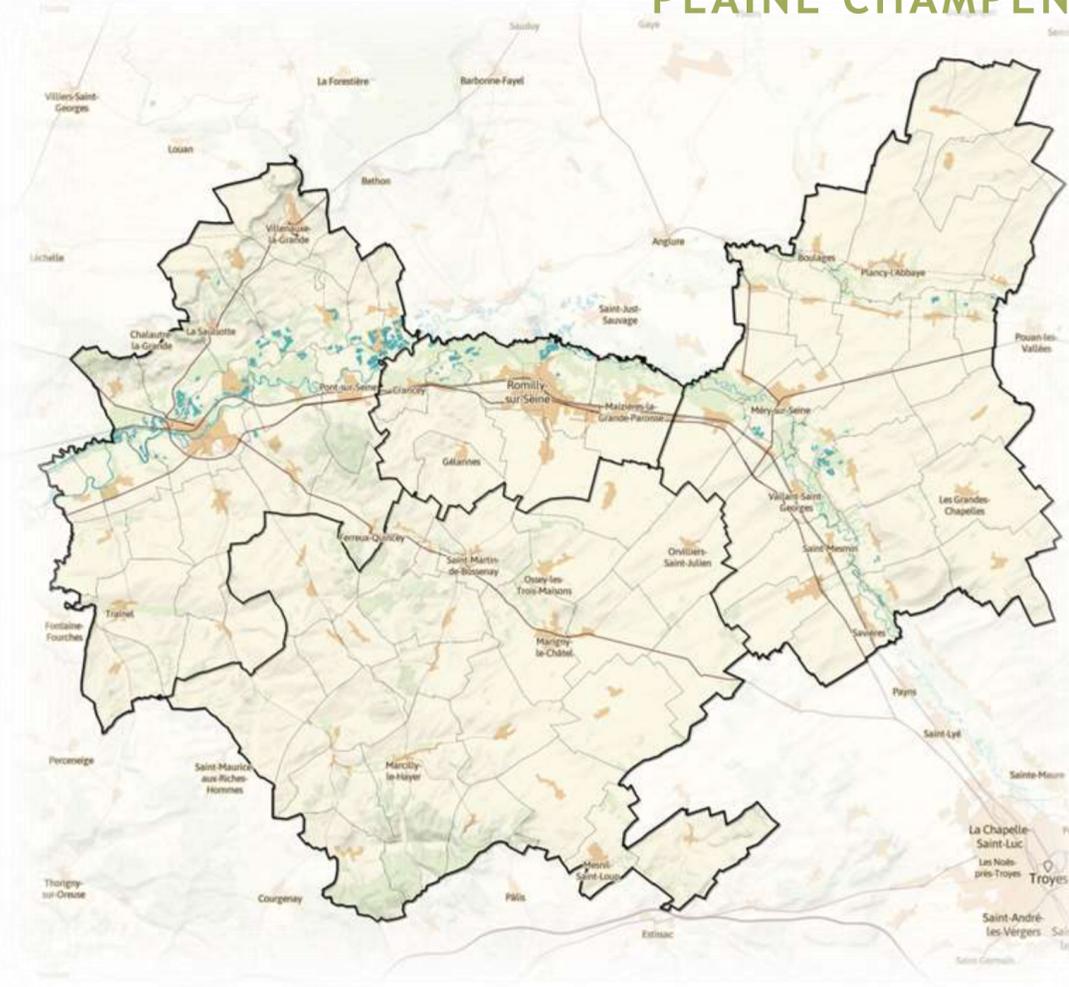


## La hiérarchie des normes



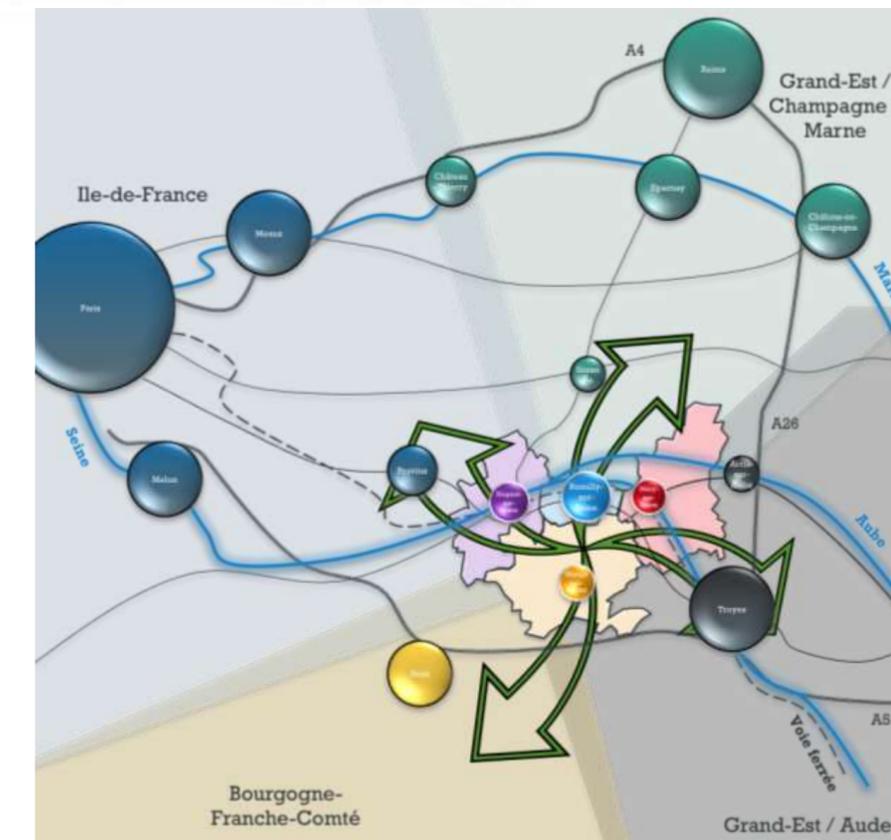
PEB : Plan d'Exposition au Bruit  
 PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation  
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
 SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire  
 SRC : Schéma Régional des Carrières

## ET LE SCOT DU PAYS DE SEINE EN PLAINE CHAMPENOISE?



- ❖ 1 229 km<sup>2</sup>
- ❖ 4 EPCI
- ❖ 79 communes
- ❖ 54 005 habitants
- ❖ 28 194 logements
- ❖ 84 % de résidences principales
- ❖ 17 397 emplois
- ❖ 17 244 actifs

## LA SEINE EN PLAINE CHAMPENOISE : UN CŒUR RURAL, AU CŒUR DES NOUVEAUX MODE DE VIE ET D'UN ESPACE EN MOUVEMENT



Réalisation des cartographies : E.A.U.  
 Source des données : INSEE 2021 – Corine Land Cover 2018

## DEMOGRAPHIE

- ❖ Une population plus dense et plus importante le long des axes de la Seine et de l'Aube
- ❖ Un nombre d'habitant qui augmentait jusqu'à 2015, mais en légère diminution depuis (-0,05% hab/an 2015-2021)
- ❖ Une population qui vieillit (28% de 60ans et + ; 42,1ans en moyenne)

## HABITAT

- ❖ Des logements de grande taille (42% de 5 pièces et +) par rapport à la réduction de la taille moyenne des ménages (2,2 personnes par ménage)
- ❖ Un parc de logements ancien important (52% construits avant 1970)
- ❖ Une diminution de la construction de logement depuis 2014 (48 en 2022)
- ❖ Des prix de l'immobilier attractifs, en transition entre les marchés francilien et troyen
- ❖ Un taux de vacance des logements élevé (10,6%)

## ECONOMIE

- ❖ Une croissance de l'emploi de retour (+0,1% /an 2014-2021)
- ❖ Deux pôles d'emplois important : Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine (60% des emplois)
- ❖ Une économie de productive qui a su garder des entreprises emblématiques de son histoire industrielle

## EQUIPEMENTS / SERVICES

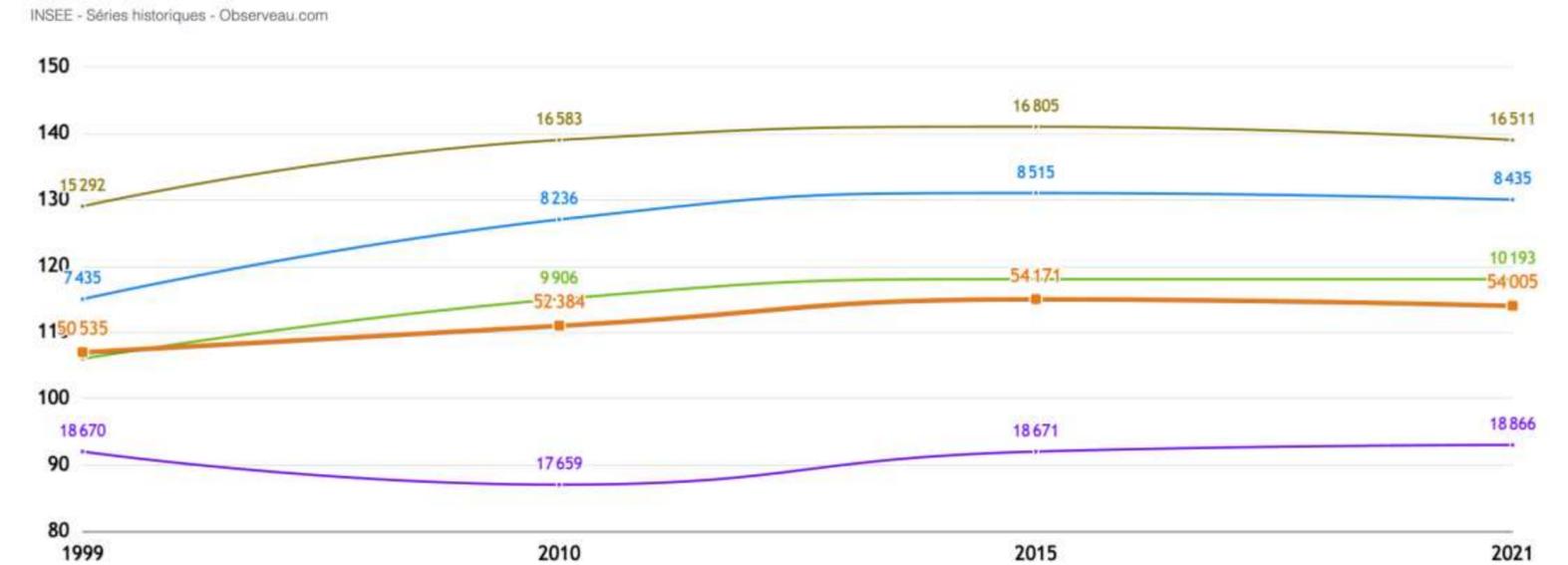
- ❖ Deux espaces de rayonnement majeurs : Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine
- ❖ Plusieurs espaces de centralités relais répondant aux enjeux de proximité
- ❖ Une attraction extérieure exercée par l'agglomération troyenne, Arcis/Aube, Provins, etc.

## Paysage / Environnement

- ❖ Un paysage marqué par les cours d'eau et les vastes étendues agricoles
- ❖ Les vallées : principaux récepteurs des espaces écologiques sensibles
- ❖ Potentiel important d'augmentation du mix énergétique
- ❖ 241 hectares consommés entre 2011 et 2020



Population depuis 1968 (base 100)



## Axe 1 : Ancrer les activités économiques à la campagne dans un espace global et local

### OBJECTIF 1 du PAS :

- ❖ Afficher une armature économique robuste et cohérente
- ❖ Répondre aux besoins de l'appareil productif pour maintenir les activités économiques à la campagne
- ❖ Accentuer le développement économique dans le tissu urbain
- ❖ Stimuler l'entrepreneuriat et s'adapter aux nouvelles manières de travailler
- ❖ Dynamiser l'attractivité économique par la qualité des aménagements
- ❖ Développer la mise en tourisme du territoire
- ❖ Accroître l'ensemble des activités agricoles comme source de création de valeur ajoutée
- ❖ Etendre les activités primaires

## Axe 2 : Faire jouer la cohésion et la solidarité pour mieux se positionner dans les coopérations interrégionales

### OBJECTIF 2 du PAS :

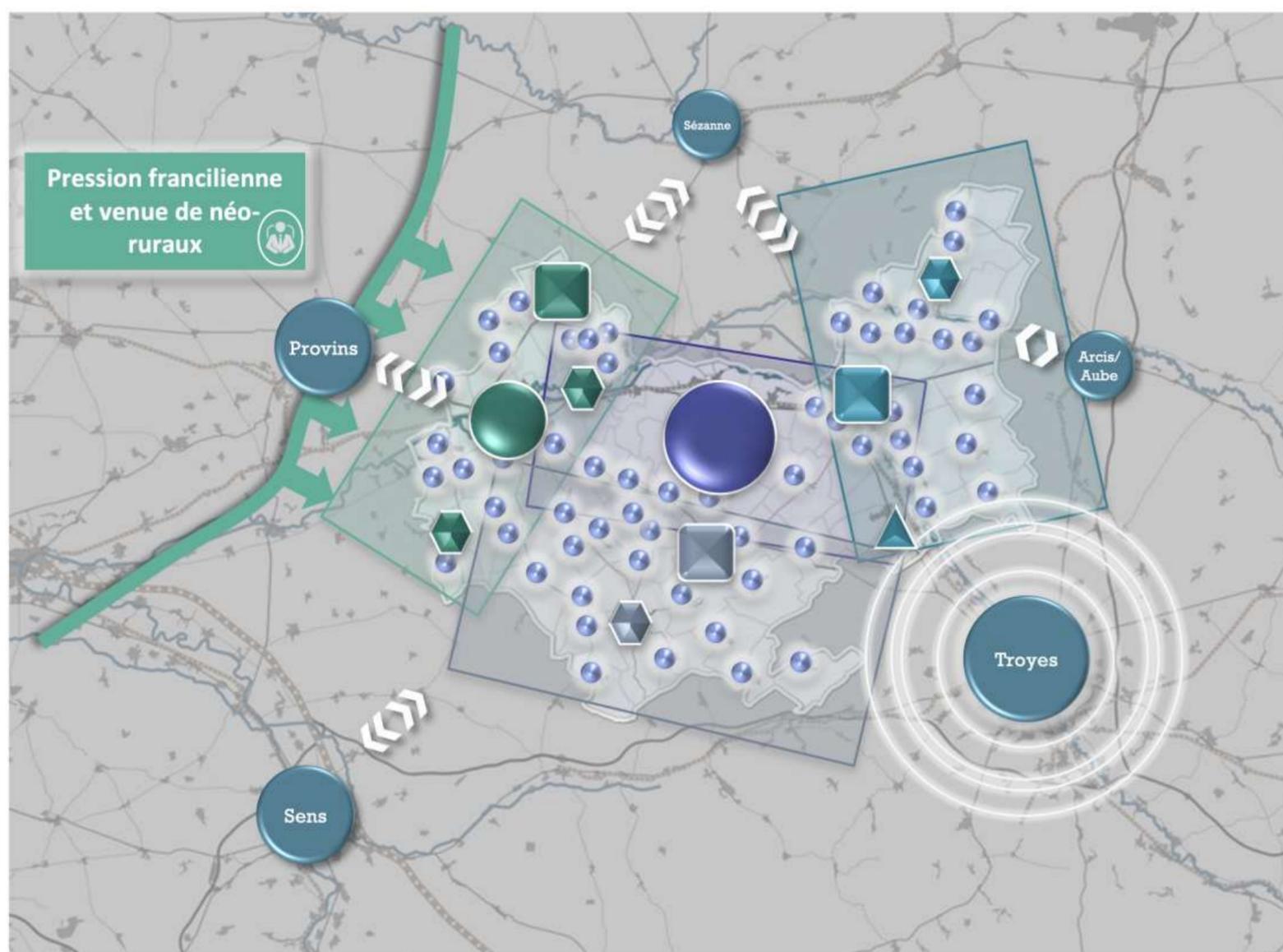
- ❖ Renforcer l'unité territoriale par un chapelet de polarités connectées
- ❖ Positionner le territoire comme un attracteur résidentiel
- ❖ Offrir du choix au travers du logement
- ❖ Définir un projet ambitieux de développement des services pour les populations
- ❖ Développer l'armature territoriale au travers de l'activité commerciale
- ❖ Faciliter les déplacements en contexte rural

## Axe 3 : Affirmer une ruralité en mouvement

### OBJECTIF 3 du PAS :

- ❖ Révéler, préserver et valoriser la palette paysagère du territoire
- ❖ Renforcer la qualité du cadre de vie par la préservation de la trame verte et bleue
- ❖ Assurer la disponibilité de la ressource en eau à long terme
- ❖ Anticiper les risques naturels et technologiques et les nuisances pour un cadre de vie sécurisé
- ❖ Agir pour le développement d'une croissance verte et de proximité

## LE TERRITOIRE S'ORGANISE AUTOUR D'UNE ARMATURE URBAINE OÙ CHAQUE ESPACE APPORTE SA SPÉCIFICITÉ



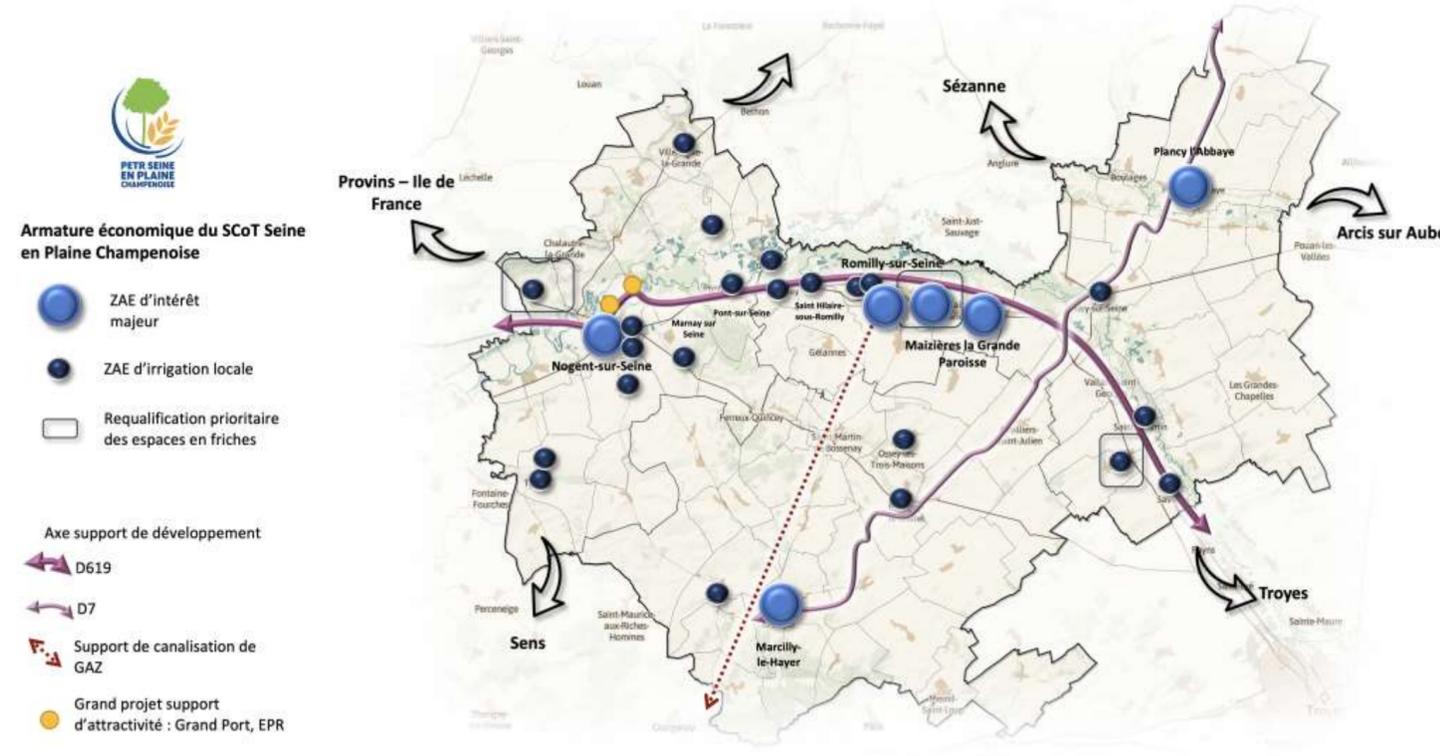
- Renforcer l'agglomération Romillonne sur l'axe Seine et au sein du département
- Développer le pôle urbain Nogentais sur l'axe Seine et organiser la capacité d'accueil en lien avec le desserrement francilien
- Consolider les pôles relais de Méry-sur-Seine, Marigny-le-Châtel et Villenauxe-la-Grande pour constituer des centralités affirmées à l'échelle de leur intercommunalité
- Affirmer les pôles de proximité de Plancy-l'Abbaye, le tripôle de Saint-Mesmin / Fontaine-les-Grés / Savières, de Marcilly-le-Hayer, de Traînel et de Pont-sur-Seine pour contribuer à l'animation de leur micro-bassin de vie et satisfaire les besoins quotidiens des populations
- Conserver la vitalité du tissu rural pour le maintien d'une campagne active et agréable à vivre (62 communes)
- Une ruralité constituée d'un réseau de communes et intercommunalités aux différents visages et qui trouvent dans leurs complémentarités les sources de leur attractivité

## 3 grands axes du D00

- ❖ Ancrer les activités économiques à la campagne dans un espace global et local
- ❖ Faire jouer la cohésion et la solidarité pour mieux se positionner dans les coopérations interrégionales
- ❖ Affirmer une ruralité en mouvement

**Projets structurants:**  
 Le Canal à Grand Gabarit entre Villiers-sur-Seine et Nogent-sur-Seine  
 Candidature à l'accueil de 2 EPR de type 2 pour la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine  
 Implique un scénario 2 pour les objectifs chiffrés

- Armature commerciale SCoT Seine en Plaine Champenoise**
- Centralité supérieure
  - Centralité intermédiaire
  - Centralité relais
  - Centralité complémentaire
  - Centralité de proximité (toutes les autres communes)
  - Secteur d'implantation Périphérique majeur
  - Secteur d'implantation Périphérique intermédiaire
  - Secteur d'implantation Périphérique relais



	Démographie	Habitat	Consommation d'espaces
<b>Scénario 1 (sans EPR)</b>	+0,21% hab / an + 3 145 hab / 20 ans 56 305 hab en 2044	+3 145 log / 20 ans 31 339 log en 2044 -271 log vacants +91 résidences secondaires	Résidentiel : 104 ha max. / 20 ans Activité : 140 ha max. / 20 ans
<b>Scénario 2 (avec EPR)</b>	+0,39% hab / an + 4 390 hab / 20 ans 58 395 hab en 2044	+4 150 log / 20 ans 32 345 log en 2044 -271 log vacants +91 résidences secondaires	Résidentiel : 148 ha max. / 20 ans Activité : 246 ha max. / 20 ans

